

ATR Créations. La déshydratation des boues au Forum mondial de l'eau

● **ENVIRONNEMENT** La société ATR Créations, basée à Lançon-de-Provence, a présenté au Forum mondial de l'eau ses unités mobiles de déshydratation de boues.

Durant le Forum mondial de l'eau, la petite société ATR Créations s'était glissée sur le stand du Prides Ea éco-entreprises. L'occasion pour Jean-Philippe Hecq, qui a repris l'entreprise voici à peine un an, d'aller à la rencontre de clients potentiels à l'international. « Nous sommes des spécialistes de la conception, de la fabrication et de l'assemblage d'unités mobiles ou transportables destinées à la déshydratation des boues », explique-t-il en préambule.

Développer l'industrie

L'entreprise, basée à Lançon-de-Provence, a vu le jour en 1989, créée par Patrick Léonard, qui a conçu la toute première machine d'ATR Créations. « Je cherchais à reprendre une société et j'ai rencontré Patrick Léonard en 2010. La reprise a eu effectivement lieu en juin 2011. L'entreprise, qui ne comptait qu'un seul salarié, a d'ores et déjà réalisé et commercialisé une trentaine de machines. Nous sommes aujourd'hui trois et nous nous attaquons à trois marchés », poursuit Jean-Philippe Hecq. L'ensemble de la production est sous-traité à des entreprises régionales et est assemblé à Lançon-de-Provence.



Jean-Philippe Hecq, gérant d'ATR Créations, sur le stand de l'entreprise au Forum mondial de l'eau.

Premier secteur : les stations d'épuration. « La déshydratation permet de réduire le volume des boues générées. Nous proposons des équipements prêts à l'emploi qui peuvent se connecter en moins d'une heure et qui sont transportables. Dans ce cadre-là, nos clients peuvent être des prestataires de services (Vinci, Veolia, Lyonnaise des eaux) ou des communautés de communes ».

Jean-Philippe Hecq vise égale-

ment l'industrie. « Nous n'avons que peu développé ce secteur, mais les industriels sont soumis à de plus en plus de contraintes environnementales. Pour ceux qui utilisent de l'eau, il est nécessaire de la traiter avant de la rejeter dans le milieu naturel. Notre outil, mobile, peut ainsi éviter la construction de bâtiments coûteux. Nous travaillons alors dans une logique de partenariat ». Troisième marché : la réhabilitation de

sites aquatiques. « Nos machines peuvent être utilisées pour la remise en état de cours d'eau, de ports, de lagunes... »

Didier Gazanhes

ATR CRÉATIONS

Lançon-de-Provence
Jean-Philippe Hecq
3 salariés
CA : 400.000€
04 90 42 82 85
www.atrcreations.fr